Profils de baignade - Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 0 : Description des sites de baignade	**Lac de Saint-Cassien- Plage de la Maison du Lac**

Situation Administrative de la Baignade	
Nom du Site :	Plage de la Maison du Lac
Nom de la commune et N°INSEE :	Tanneron - 83 133
Localisation Géographique :	PACA - Département du Var (83)
Coordonnées en Lambert 93 :	X : 1 006 937 m ; Y : 6 281 841 m ; Z : 150 m NGF
Gestionnaire de la baignade :	Communauté de Communes du Pays de Fayence
Baignade aménagée :	Oui
Période de fréquentation :	01 Juillet - 31 Août
Surveillance de la baignade :	Oui (poste de secours de Saint-Cassien)
Caractéristiques physiques de la zone de baignade	
Largeur moyenne de la baignade :	100 m environ (délimitée - ligne de bouées)
Profondeur moyenne de la zone de baignade :	60 à 80 cm
Profondeur maximale de la zone de baignade :	1,5 à 2 m
Débit estival :	≈ 0
Nombre de plages sur la zone :	1 plage
Statut de la baignade :	Aménagée et surveillée
Nature du substrat :	Rocher + gravier + vase
Nature des plages:	Rocher + gravier + terre
Description sommaire de la rive bordant le site de baignade :	Berges de pente modérée à moyenne, en partie ombragées , essentiellement composées de rochers et graviers. Nombreux aménagements: poste de secours, service de location (barques, paddles, canoës, pédalos, bateaux à voile), école de voile, halte nautique, sanitaires chimiques de chantier, point info tourisme.
Végétation immergée sur la zone :	Arbustes
Végétation émergée sur la zone :	Quelques arbres et arbustes sur la plage

Illustrations de la zone de baignade

Localisation de la plage de la Maison du Lac

Zone de baignade de la plage de la Maison du Lac

Profils de baignade - Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 0 : Description des sites de baignade	**Lac de Saint-Cassien- Plage de la Maison du Lac**

Equipements et usages de la zone de baignade	
Mode d'accès au site (route, chemin carrossable, chemin pédestre…) :	Chemin pédestre depuis le parking
Stationnement existant :	Parking carrossable (environ 150 places)
Accès difficile au site :	Non
Accès aménagés pour les handicapés :	Non
Accès réglementé du public :	Camping cars interdits
Zone d'affichage :	Oui (sur le parking et sur le poste de secours)
Fréquentation estimée en moyenne :	50 personnes
Fréquentation estimée en pointe :	100 à 150 personnes
Equipements sanitaires :	3 sanitaires chimiques temporaires de chantier
Douches :	Non
Usages nautiques / loisirs aquatiques… :	Pêche, bateaux à voile, paddle, canoë, barque, pédalo
Accès aux animaux :	Accès interdit aux chiens
Autres équipements :	Maison du Lac (en travaux en Juillet 2016)
Environnement immédiat de la zone de baignade	
Exposition lumineuse des zones de plages :	En partie ombragée
Exposition lumineuse des zones de baignade :	Ensoleillée
Point de prélèvement du contrôle sanitaire ARS	
Localisation du point de prélèvement :	Au milieu de la plage
Autres commentaires	
Les poubelles sont uniquement sur le parking bien en amont . La zone est en travaux.	
Masse d'eau DCE	
Référence de la Masse d'Eau concernée (selon le découpage de la DCE)	Le Lac de Saint-Cassien constitue une masse d'eau fortement modifiée (FRDL107).

Illustrations de la zone de baignade

Chemin d'accès

Parking

Zone d'affichage

Maison du Lac en travaux

Point info tourisme

Sanitaires de chantier

Poste de secours

Halte nautique

Profils de baignade - Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 0 : Occupation des sols à proximité du site de baignade

Lac de Saint-Cassien- Plage de la Maison du Lac

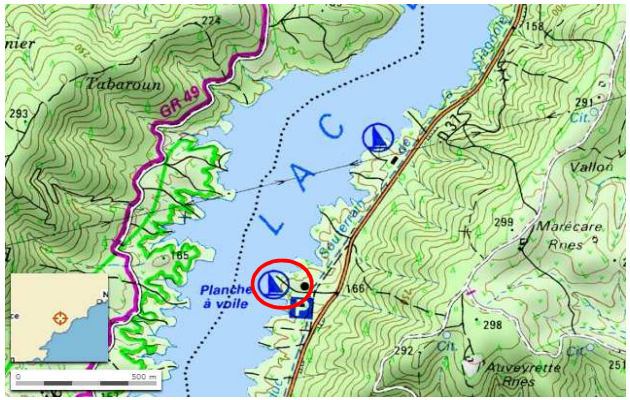

Commentaires

La zone de baignade de la plage de La Maison du Lac est située en rive droite du lac de Saint-Cassien, et en limite sud-ouest de la commune de Tanneron.

La plage se trouve en contrebas de La Maison du Lac.

La plage est localisée à environ 250 m en contrebas de la Route Départementale 37, et à environ 900 m à l'aval hydraulique du Pont sur le Vallon du Chemin Charretier.

Profils de baignade - Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 0 : Représentation schématique du site de baignade

Lac de Saint-Cassien- Plage de la Maison du Lac

Légende :

- Toilettes
- Point recyclage
- Poste de secours
- Station carburants
- Aire de pique-nique
- Zone de mouillage
- Douches
- Snack / bar
- Parking
- Aire de jeux
- Camping
- Poste de refoulement
- Station d'épuration

Profils de baignade : Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 1 : Détermination de la Zone d'étude	**Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac**

Populations permanentes

Commune	Recensement INSEE 1999	Recensement INSEE 2012	Evolution
Tanneron	1 307	1 460	+153 habitants
Montauroux	4 017	6 019	+2002 habitants
Callian	2 445	3 346	+901 habitants
Tourrettes	2 180	2 823	+643 habitants
Fayence	4 253	5 460	+1207 habitants

Commentaires :
La pression urbanistique sur le territoire d'étude est relativement importante.
La population permanente sur la zone d'étude a augmenté de plus de 35 % au cours de ces treize dernières années.

Populations secondaires

Commune	Etablissements touristiques majeurs : Maisons secondaires / camping / VVF … (données INSEE)	Estimation de la Population estivale supplémentaire :	Evolution saisonnière : (population permanente / population totale estivale)
Tanneron	Nombre d'habitations secondaires : 119	+ 357 habitants	+ 33 % d'augmentation de population
	1 camping : 20 emplacements	+ 60 habitants	
	1 hôtel (8 lits) + 13 gîtes (25 lits)	+ 66 habitants	
Montauroux	Nombre d'habitations secondaires : 574	+ 1 722 habitants	+ 63 % d'augmentation de population
	3 campings : 378 emplacements	+ 1 134 habitants	
	1 hôtel (11 lits) + 2 résidences de tourisme (434 lits) + 8 gîtes (22 lits)	+ 934 habitants	
Callian	Nombre d'habitations secondaires : 537	+ 1 611 habitants	+ 116 % d'augmentation de population
	1 camping : 58 emplacements	+ 174 habitants	
	1 hôtel (12 lits) + 1 résidence de tourisme (1030 lits)	+ 2 084 habitants	
Tourrettes	Nombre d'habitations secondaires : 701	+ 2 103 habitants	+ 151 % d'augmentation de population
	2 campings : 125 emplacements	+ 375 habitants	
	3 hôtels (141 lits) + 1 résidence de tourisme (752 lits)	+ 1 786 habitants	
Fayence	Nombre d'habitations secondaires : 910	+ 2 730 habitants	+ 102 % d'augmentation de population
	2 campings : 166 emplacements	+ 498 habitants	
	2 hôtels (33 lits) + 2 résidences de tourisme (1 126 lits)	+ 2 318 habitants	

Commentaires :

Implantées à proximité du lac de Saint-Cassien, ces collectivités présentent un très fort attrait touristique avec des variations de populations saisonnières importantes.
Les résidences secondaires représentent une part importante du parc logement de ces communes (source : données INSEE). Les augmentations saisonnières de population sont également en grande partie dues à la présence des différents campings et des résidences de tourisme.

FICHE PROFIL DE BAIGNADE - Synthèse (Page 2/2)

Département :	**Var (83)**	**Commune :**	**Tanneron**
Site de Baignade :	**Plage de la Maison du Lac - Lac de Saint-Cassien**		

Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions

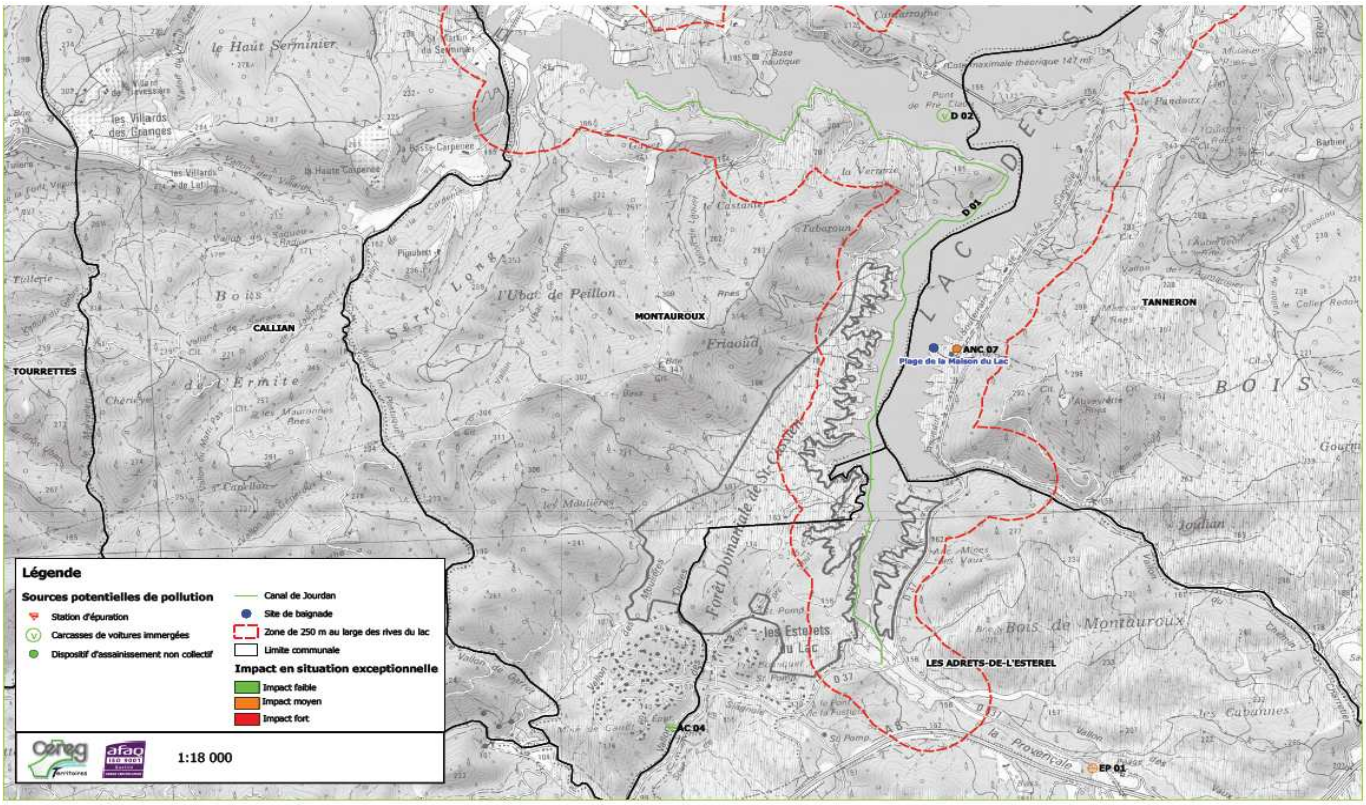

Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers de pollution	**Type des foyers de pollution**	**Impact**	**Mesures de surveillance**	**Indicateurs suivis**	**Description des principales mesures de réduction des pollutions**
Station d'épuration du quartier des Estérets-du-Lac à Montauroux (AC 04)	Pollution potentielle	Faible	Autosurveillance réglementaire	Respect des niveaux de rejet Fonctionnement du by-pass	- Réalisation des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'exploitation préconisés par l'étude de projet de SETUDE Ingénieurs Conseils (2014)
Bassin de rétention des eaux pluviales du péage autoroutier des Adrets-de-l'Estérel (EP 01)	Pollution potentielle	Moyen	Visites régulières de l'ouvrage	Détection d'un apport massif de polluants dans le bassin et le cours d'eau récepteur	- Surveillance estivale hebdomadaire et à chaque pluie significative (précipitations > 20 mm/j) de l'état de l'exutoire du bassin de rétention et contrôle du fonctionnement des vannes d'isolement des pollutions
Dispositif d'assainissement non collectif de la Maison du Lac (ANC 07)	Pollution potentielle	Moyen	Visite périodique du SPANC	Rejet d'eaux usées non traitées Installations non conformes	- Poursuite du programme pluriannuel de contrôles par le SPANC, - Mise en œuvre des travaux de réhabilitation préconisés par le SPANC : remplacement de la fosse d'accumulation devenue fuyarde
Activité pastorale (A 01)	Pollution potentielle	Moyen	Sensibilisation et réglementation	Lessivage de déjections animales par temps de pluie	- Sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques - Mise en place d'arrêtés municipaux interdisant l'accès et le pacage des animaux sur les rives du lac ou d'affluents majeurs
Canal Jourdan immergé dans le lac (D 01)	Pollution potentielle	Faible	-	Rejet de polluants dans le lac	- Visite mensuelle de vérification de l'état de l'ouvrage
Carcasses de voitures immergées dans le lac (D 02)	Pollution potentielle	Faible	-	Rejet de polluants dans le lac	- Evacuation des carcasses - Mise en Centre d'Enfouissement Technique des carcasses
Dépotages sauvages du fait de l'absence de WC publics et de poubelles à proximité immédiate de la plage (D 24)	Pollution potentielle	Faible	Aménagement de la plage	Présence de déjections humaines ou de déchets aux abords de la plage	- Coupe et nettoiement des sous-bois alentours - Entretien régulier et quotidien des abords des plages en période de pointe estivale - Mise en place de toilettes sèches de type lombri-compostage (dès l'enlèvemet des toilettes chimiques actuelles) et de poubelles aux abords de la plage

Mise en place d'un pluviomètre sur la zone d'étude (préférentiellement à Tanneron ou Montauroux) permettant à la Communauté de Communes du Pays de Fayence de suivre en temps réel le cumul de précipitations

Mise en place par les équipes de terrain de la Communauté de Communes du Pays de Fayence d'un protocole de prélèvements et d'analyses rapides en cas d'épisode de pollution après un incident déclaré sur les systèmes d'assainissement ou de toute autre pollution accidentelle identifiée : campagne de mesures en 3 points (rejet, amont, aval) pendant 3 jours consécutifs

Suivi quotidien de la plage de la Maison du Lac : couleur, transparence, température, mousses, odeurs par le passage en début de matinée d'un surveillant.
Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irisations suspectes.

FICHE PROFIL DE BAIGNADE - Synthèse (Page 1/2)

Date d'élaboration du profil :		*Eté 2016*	
Département :	**Var (83)**	Commune :	**Tanneron**
Site de Baignade :	**Plage de la Maison du Lac - Lac de Saint-Cassien**		
Contact de la personne responsable de la baignade	Monsieur le Maire de Tanneron Place de la Mairie - 83 440 TANNERON - Téléphone : 04 93 60 68 13		

DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAIGNADE

Caractéristiques physiques de la zone de baignade	
Rive d'implantation de la (des) plage(s):	**Rive droite**
Nature des plages:	Rochers,graviers et terre
Equipements et usages de la zone de baignade	
Période de fréquentation :	1er Juillet au 31 Août
Equipements sanitaires:	Oui (3 sanitaires chimiques de chantier)
Poste de secours et heures de surveillance:	Oui
Stationnement:	Parking à 250 m à l'amont
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Voile, pédalos, canoë, barques, paddles, pêche
Accès aux animaux:	Accès interdit à tous les animaux
Autres équipements:	Ponton flottant, zone de mouillage, Maison touristique du Lac, point informations

Photographie illustrative

Plage de la Maison du Lac

Localisation et Schéma de la zone de baignade

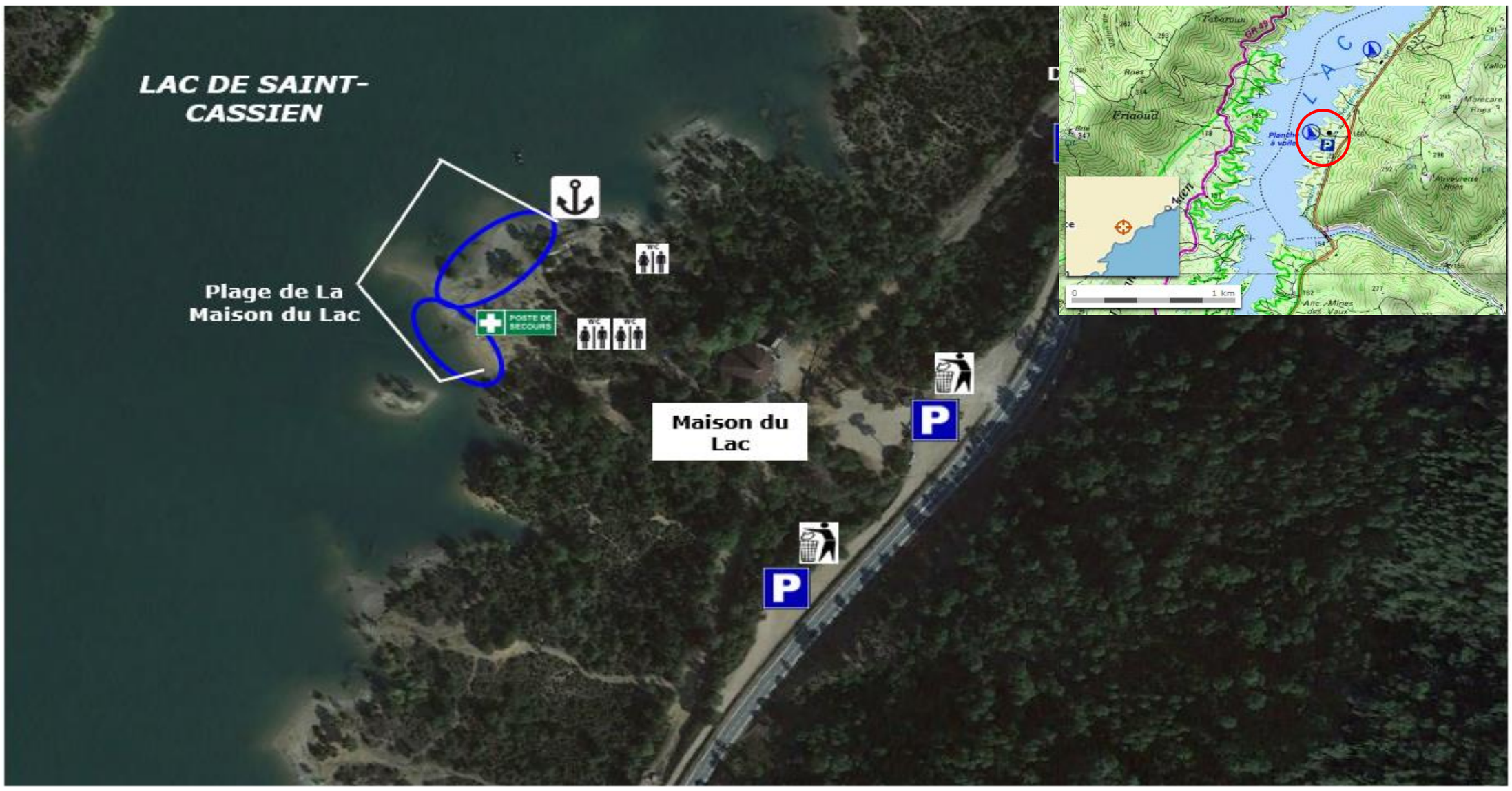

Légende :

- Toilettes
- Douches
- Point recyclage
- Snack / bar
- Poste de secours
- Parking
- Station carburants
- Aire de jeux
- Aire de pique-nique
- Camping
- Zone de mouillage
- Poste de refoulement
- Station d'épuration

HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE BAIGNADE

Année	2011	2012
Classement qualité (Directive 1976) :	**Non suivi**	**Non suivi**

A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité

Année	2013	2014	2015	2016
Classement qualité (Directive 2006) :	**Non suivi**	**Non suivi**	**Classement impossible**	**Classement impossible**

Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :	Pour la saison 2016, un résultat (04/07/2016) s'est avéré mauvais en raison d'une teneur très élevée en streptocoques fécaux. Le bilan du 20/07/2016 s'est quant à lui révélé moyen.
Commentaires éventuels :	La qualité de cette baignade est suivie depuis 2015. Les résultats des campagnes bactériologiques de 2015 ont été bons. En 2016, sur 5 prélèvements, un a été mauvais, et un autre moyen. Lors de la saison estivale 2016, le site était en travaux : réaménagement de la Maison du Lac et de ses abords.

FICHE PROFIL DE BAIGNADE - Synthèse (Page 2/2)

Département :	**Var (83)**	**Commune :**	**Tanneron**
Site de Baignade :	**Plage de la Maison du Lac - Lac de Saint-Cassien**		

Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions

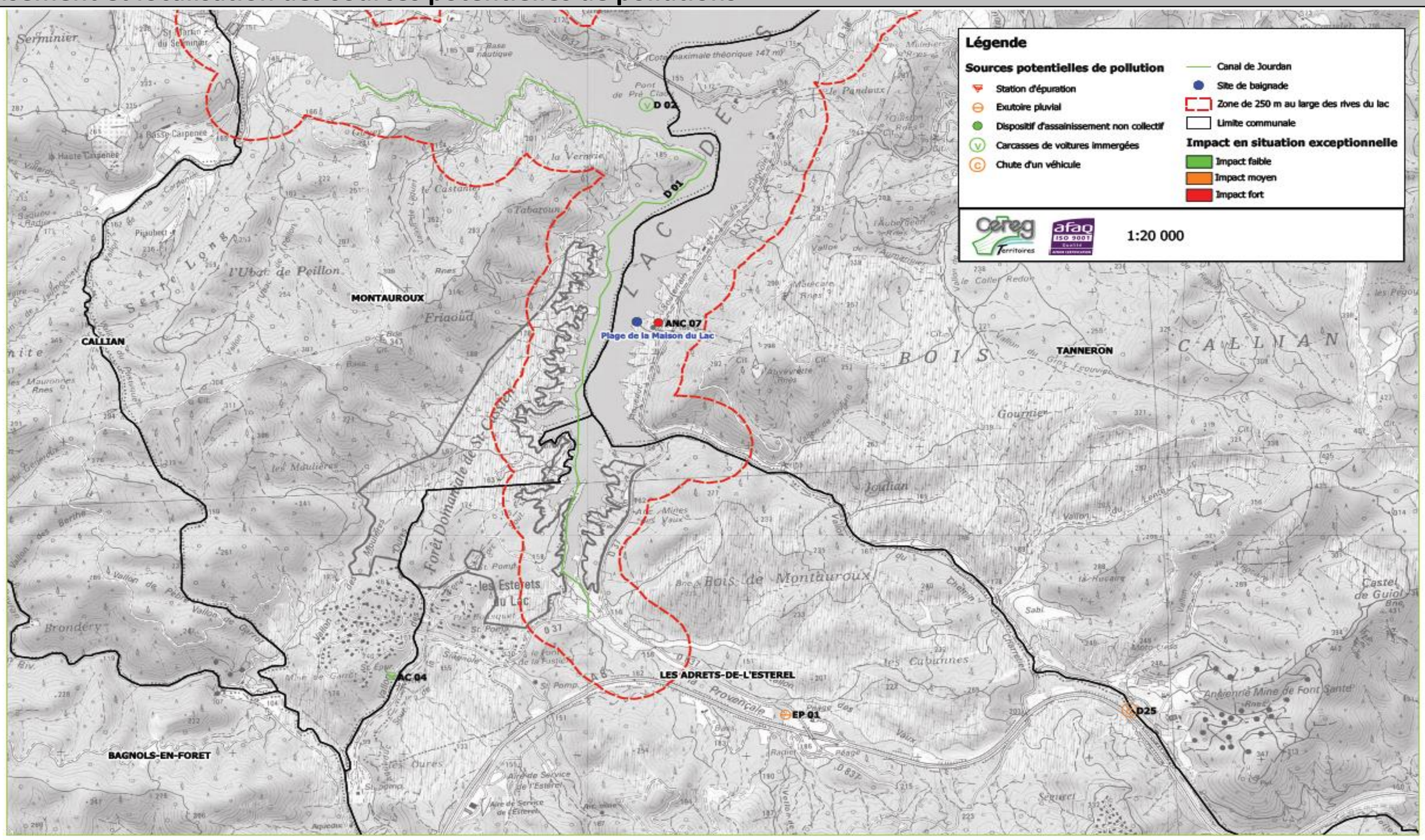

Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers de pollution	**Type des foyers de pollution**	**Impact**	**Mesures de surveillance**	**Indicateurs suivis**	**Description des principales mesures de réduction des pollutions**
Station d'épuration du quartier des Estérets-du-Lac à Montauroux (AC 04)	Pollution potentielle	Faible	Autosurveillance réglementaire	Respect des niveaux de rejet Fonctionnement du by-pass	- Réalisation des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'exploitation préconisés par l'étude de projet de SETUDE Ingénieurs Conseils (2014)
Bassin de rétention des eaux pluviales du péage autoroutier des Adrets-de-l'Estérel (EP 01)	Pollution potentielle	Moyen	Visites régulières de l'ouvrage	Détection d'un apport massif de polluants dans le bassin et le cours d'eau récepteur	- Surveillance estivale hebdomadaire et à chaque pluie significative (précipitations > 20 mm/j) de l'état de l'exutoire du bassin de rétention et contrôle du fonctionnement des vannes d'isolement des pollutions
Dispositif d'assainissement non collectif de la Maison du Lac (ANC 07)	Pollution potentielle	Fort	Visite périodique du SPANC	Rejet d'eaux usées non traitées Installations non conformes	- Poursuite du programme pluriannuel de contrôles par le SPANC, - Mise en œuvre des travaux de réhabilitation préconisés par le SPANC : remplacement de la fosse d'accumulation devenue fuyarde
Activité pastorale (A 01)	Pollution potentielle	Moyen	Sensibilisation et réglementation	Lessivage de déjections animales par temps de pluie	- Sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques - Mise en place d'arrêtés municipaux interdisant l'accès et le pacage des animaux sur les rives du lac ou d'affluents majeurs
Canal Jourdan immergé dans le lac (D 01)	Pollution potentielle	Faible	-	Rejet de polluants dans le lac	- Visite mensuelle de vérification de l'état de l'ouvrage
Carcasses de voitures immergées dans le lac (D 02)	Pollution potentielle	Faible	-	Rejet de polluants dans le lac	- Evacuation des carcasses - Mise en Centre d'Enfouissement Technique des carcasses
Dépotages sauvages du fait de l'absence de WC publics et de poubelles à proximité immédiate de la plage (D 24)	Pollution potentielle	Faible	Aménagement de la plage	Présence de déjections humaines ou de déchets aux abords de la plage	- Coupe et nettoiement des sous-bois alentours - Entretien régulier et quotidien des abords des plages en période de pointe estivale - Mise en place de toilettes sèches de type lombri-compostage (dès l'enlèvemet des toilettes chimiques actuelles) et de poubelles aux abords de la plage

Mise en place d'un pluviomètre sur la zone d'étude (préférentiellement à Tanneron ou Montauroux) permettant à la Communauté de Communes du Pays de Fayence de suivre en temps réel le cumul de précipitations

Mise en place par les équipes de terrain de la Communauté de Communes du Pays de Fayence d'un protocole de prélèvements et d'analyses rapides en cas d'épisode de pollution après un incident déclaré sur les systèmes d'assainissement ou de toute autre pollution accidentelle identifiée : campagne de mesures en 3 points (rejet, amont, aval) pendant 3 jours consécutifs

Suivi quotidien de la plage de la Maison du Lac : couleur, transparence, température, mousses, odeurs par le passage en début de matinée d'un surveillant.

Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irisations suspectes.

Profils de baignade : Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 2 : Occupation des sols sur le territoire alentour du site de baignade | **Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac**

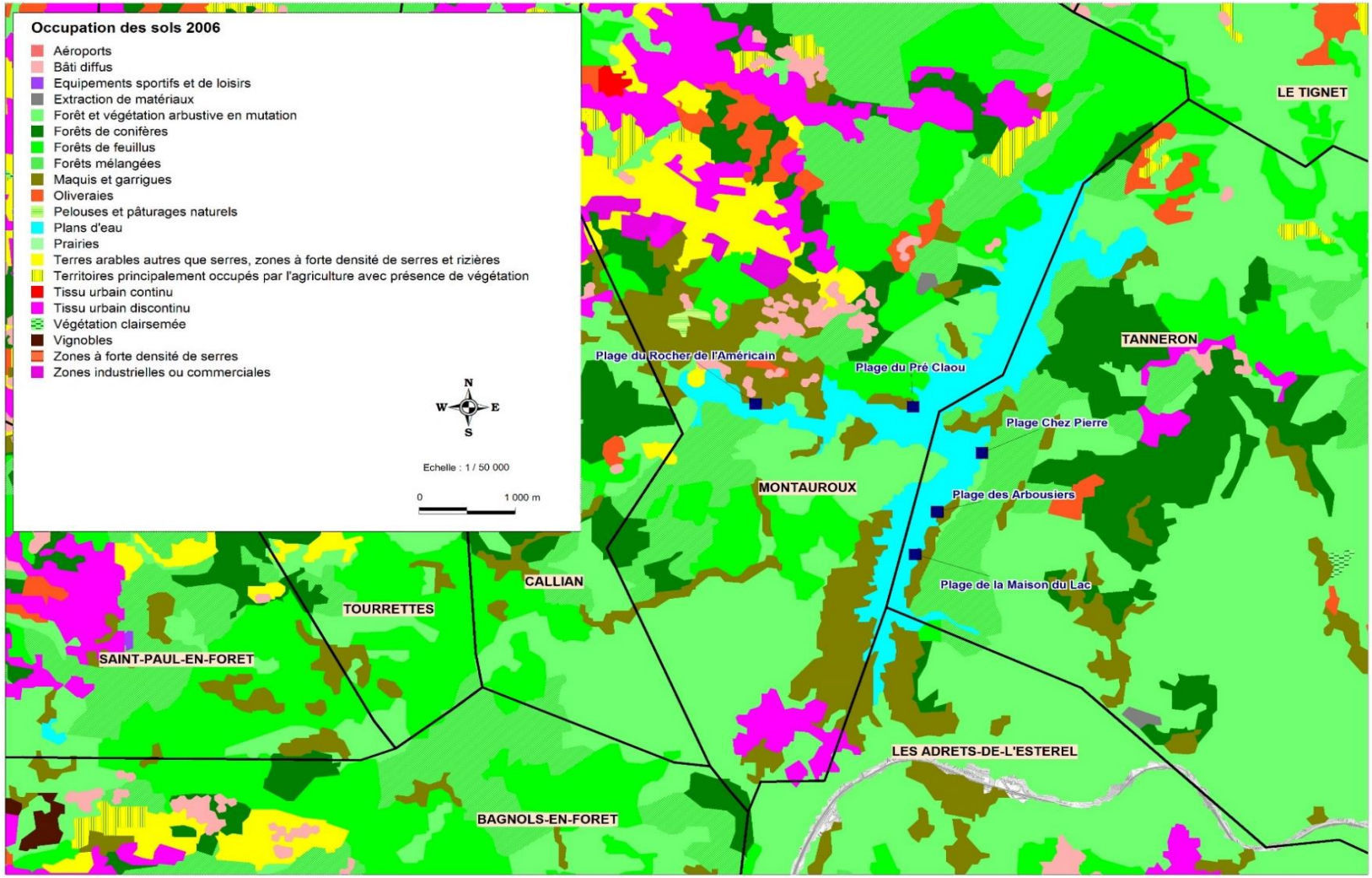

L'occupation générale des sols sur le secteur de la plage de la Maison du Lac à Tanneron peut être caractérisée de la manière suivante:

- La zone de baignade est à proximité immédiate d'une zone de marécages et garrigues,
- Le deuxième rideau est constitué de forêts mélangées,
- En s'éloignant de la plage étudiée, les forêts et prairies dominent.

Compte tenu de la prédominance de zones naturelles dans les secteurs rapproché et éloigné de la plage de la Maison du Lac, il semble qu'aucune source de pollution liée à l'occupation des sols n'existe. Seule la présence de troupaux en pâturage est à signaler.

Profils de baignade : Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 2 : Imperméabilisation au droit de la zone de baignade

Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac

Commentaires

- D'après les données de la base Corine Land Cover, aucune zone d'imperméabilisation des sols n'est à signaler à proximité du site de baignade de la Maison du Lac.

Cependant, on note que le site de baignade se situe en contrebas (à moins de 200 m) d'un parking et de la D37, qui sont des surfaces imperméabilisées.

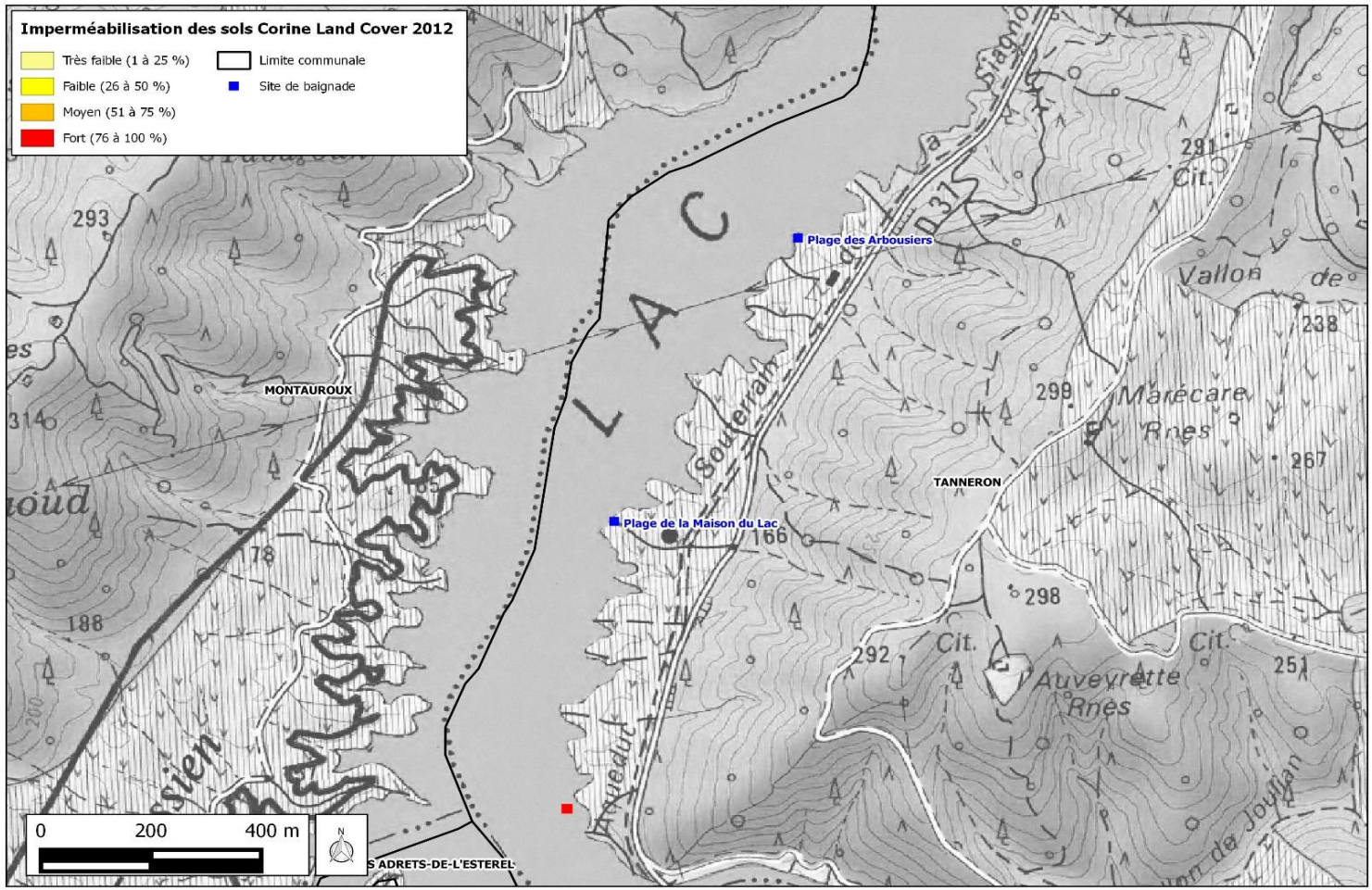

Les risques de dégradation de la qualité des eaux de baignade à cause de l'imperméabilisation artificielle des sols sont faibles pour la baignade de la plage de La Maison du Lac.

Communauté de Communes du Pays de Fayence - Profils de Baignade - Lac de Saint-Cassien

Fiche 3 : Contexte hydro-climatique des analyses ARS - Tanneron - Plage de la Maison du Lac

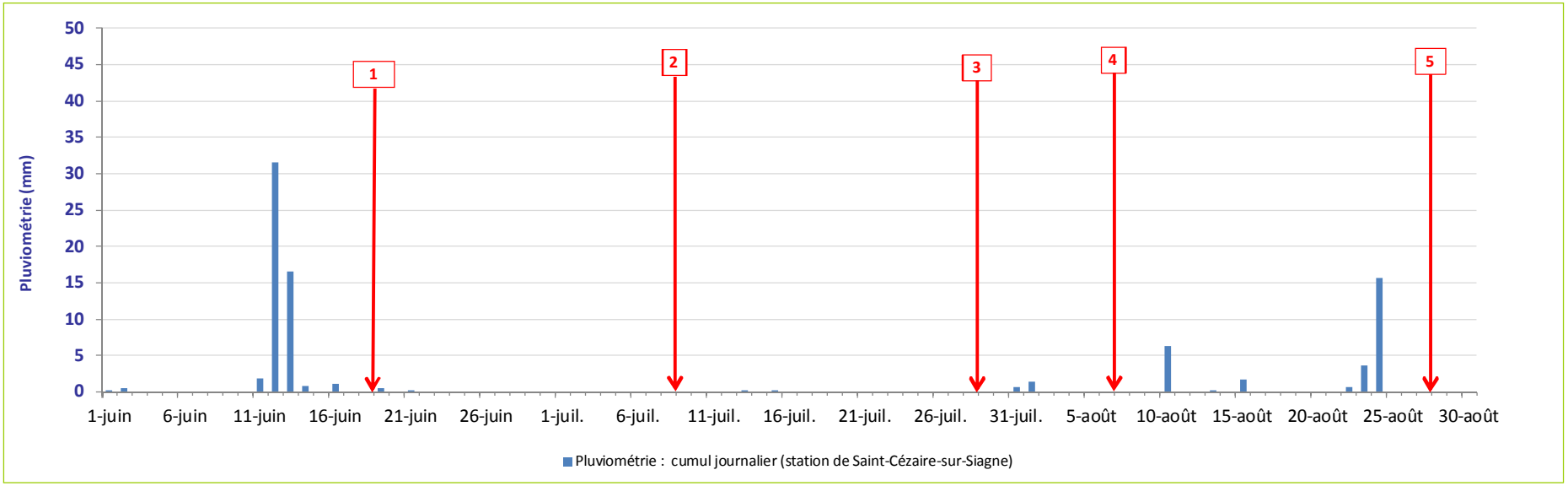

Nom de la baignade			**Tanneron - Plage de la Maison du Lac**					
Statut du point de prélèvement			***Point de suivi officiel***					
Paramètres analysés			*E. Coli* (pour 100 ml)	Streptocoques fécaux (pour 100 ml)	Autres paramètres			
ANNEE 2015	1	19/06/2015	61	<15	RAS			
	2	09/07/2015	<15	15	RAS			
	3	29/07/2015	<15	<15	RAS			
	4	07/08/2015	30	15	RAS			
	5	28/08/2015	<15	<15	RAS			
Note retenue (nouvelle directive 2006 : en vigueur)			**Non classée (en raison de l'insuffisance des données disponibles)**					

Communauté de Communes du Pays de Fayence - Profils de Baignade - Lac de Saint-Cassien

Fiche 3 : Contexte hydro-climatique des analyses ARS - Tanneron - Plage de la Maison du Lac

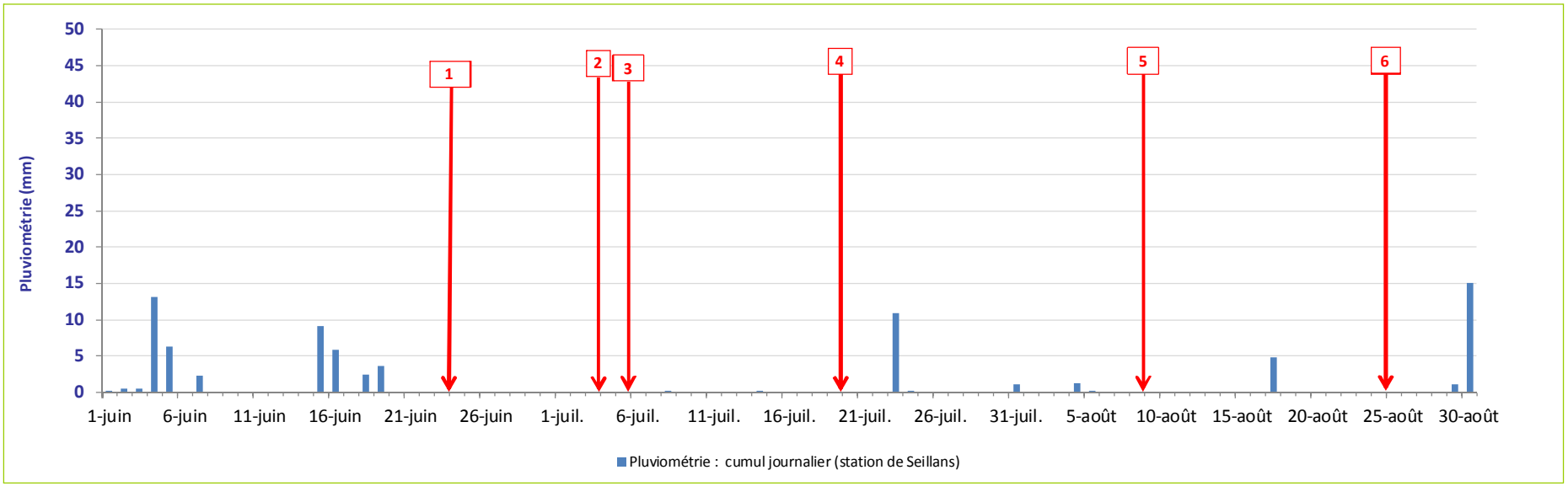

Nom de la baignade			Tanneron - Plage de la Maison du Lac					
Statut du point de prélèvement			*Point de suivi officiel*					
Paramètres analysés			*E. Coli* (pour 100 ml)	Streptocoques fécaux (pour 100 ml)	Autres paramètres			
ANNEE 2016	1	24/06/2016	<15	<15	RAS			
	2	04/07/2016	15	834	RAS			
	3	06/07/2016	<15	<15	RAS			
	4	20/07/2016	<15	292	RAS			
	5	09/08/2016	<15	15	RAS			
	6	25/08/2016	<15	<15	RAS			
Note retenue (nouvelle directive 2006 : en vigueur)			Non classée (en raison de l'insuffisance des données disponibles)					

Communauté de Communes du Pays de Fayence - Profils de Baignade - Lac de Saint-Cassien

Fiche 3a : Analyses Bactériologiques - Commune de Tanneron - Plage de la Maison du Lac

Résultats des analyses bactériologiques

Points de suivis:		Tanneron Plage de la Maison du Lac							
Type de points		Point de Baignade officielle ARS							
	DATE	E. coli (pour 100 ml)	Entérocoques (pour 100 ml)						
2012									
2013									
2014									
2015	19/06/2015	61	15						
	09/07/2015	15	15						
	29/07/2015	15	15						
	07/08/2015	30	15						
	28/08/2015	15	15						
2016	24/06/2016	15	15						
	04/07/2016	15	834						
	06/07/2016	15	15						
	20/07/2016	15	292						
	09/08/2016	15	15						
	25/08/2016	15	15						

Calcul informatif et non officiel des 95ème et 90ème percentiles réalisé par CEREG :
(Calcul basé sur la totalité des analyses disponibles par site sur 4 ans, et non pas uniquement sur les seules valeurs officielles intégrées dans le contrôle sanitaire)

Points de suivis:		Tanneron Plage de la Maison du Lac							
		E. coli (pour 100 ml)	Entérocoques (pour 100 ml)						
2015	Percentile 95 :	64	15						
	Percentile 90 :	51	15						
2016	Percentile 95 :	38	301						
	Percentile 90 :	32	178						

LEGENDE : Selon l'Annexe I de la nouvelle directive 2006/7/CE)	E. coli (pour 100 ml)	Entérocoques (pour 100 ml)	E. coli (pour 100 ml)	Entérocoques (pour 100 ml)		E. coli (pour 100 ml)	Entérocoques (pour 100 ml)
	< 500	*< 200*	*< 1000*	*< 400*		*< 900*	*< 330*
	Excellente Qualité		*Bonne Qualité*			*Qualité Suffisante*	
	Percentile 95					*Percentile 90*	

Classement qualité selon la directive 2006 - Classement officiel réalisé par l'ARS

Points de suivis	Tanneron Plage de la Maison du Lac			
CLASSEMENT OFFICIEL 2015 :	**Données insuffisantes**			
SIMULATION CLASSEMENT 2016 :	**Données insuffisantes**			

Communauté de Communes du Pays de Fayence - Profils de Baignade - Lac de Saint-Cassien

Fiche 3b : Analyses Bactériologiques - Commune de Tanneron - Plage de la Maison du Lac

Classement Qualité (Directive 1976 puis Directive 2006 à compter de la saison 2013)

Année	Tanneron Plage de la Maison du Lac			
2011	**Non déclarée**			
2012	**Non déclarée**			
2013	**Non déclarée**			
2014	**Non déclarée**			
2015	**Non classée**			
2016	**Non classée**			
Légende :	*A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité*			

Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :

Signalement d'un épisode antérieur de pollution	**Non**

Autres paramètres que bactériologiques analysés ou relevés dans le cadre du contrôle sanitaire

Problématique récurrente sur un paramètre (Huiles minérales, Phénols, Substances tensio-actives/mousse, changement anormal de coloration, Transparence de l'eau)	**Aucun**

Présence de Cyanobactéries

Présence antérieure suspectée de Cyanobactéries	**-**
Présence antérieure avérée de Cyanobactéries	**-**

Présence d'un développement algal important

Signalement d'un épisode antérieur de développement algal	**Non**

Influences Hydro-climatiques sur la qualité des eaux de baignade

Recensement sur l'année 2015 des épisodes pluvieux antérieurs à un prélèvement du suivi officiel ARS

Episode pluvieux		Prélèvements			Contexte du Prélèvement	Appréciation de l'influence		
Date	Cumul journalier (mm)	Date	E. coli (pour 100 ml)	Entérocoques (pour 100 ml)		Oui	Non	Commentaires
22/08 au 24/08/2015	19,8	28/08/2015	<15	<15	+ 96 h	-	X	Très faible à imperceptible
Aucun prélèvement réalisé en 2016 n'a été effectué en contexte pluvieux ou post-pluvieux.								

Fiche 3c : Analyses Bactériologiques - Commune de Tanneron - Plage de la Maison du Lac

Appréciation de la robustesse du classement

Année	Nombre de valeurs prises en compte dans le classement qualité selon la directive 2006	Robustesse du classement	Commentaires
2014	Plage non déclarée	-	
2015	Données insuffisantes	-	

Tendance évolutive de la qualité sur les dernières saisons

Quelle est la tendance évolutive de la qualité sur les dernières années ?	Amélioration	Pas d'évolution notoire ou perceptible		Dégradation
	Aucune antériorité des données - plage suivie depuis 2015			
Appréciation de la stabilité de la qualité depuis plusieurs années ?	Très stable	Stable	Instable	Très Instable
	Aucune antériorité des données - plage suivie depuis 2015			

Commentaires :
Les résultats bactériologiques des campagnes estivales de l'année 2015 révèlent une bonne qualité des eaux de ce site de baignade, selon l'ancienne Directive de 1976.
Pour la saison 2016, un résultat (04/07/2016) s'est avéré mauvais en raison d'une teneur très élevée en streptocoques fécaux. Le bilan du 20/07/2016 s'est quant à lui révélé moyen.

Existe-t-il un "bruit de fond" émanant certainement de foyers de pollutions chroniques se traduisant alors par des résulats de qualité bactériologique élevés ?	Oui, avec certitudes	Oui, probablement	Non, probablement	Non, avec certitudes
			X	
Dans quelles proportions les sources de pollutions identifiées sur la zone d'étude doivent-elles être suivies ?	Très grande vigilance	Grande vigilance	Moyenne vigilance	Simple vigilance
				X

Autres paramètres que bactériologiques analysés ou relevés dans le cadre du contrôle sanitaire

Existe-t-il une problématique récurrente pour un autre paramètre ?	Oui, avec certitudes	Oui, probablement	Non, probablement	Non, avec certitudes
			X	
Pour quel autre paramètre ?	-			
Quels sont les conséquences sur la baignade ?	-			

Sensibilité de la baignade aux influences Hydro-climatiques (analyse sur 2015)

Quelle est l'appréciation de la sensibilité de la qualité des eaux de baignade aux pointes de débits (pour une baignade en cours d'eau) ?	Sensibilité Forte	Sensibilité Moyenne	Sensibilité Faible	Sensibilité très faible
				X
Combien de prélèvements ont été réalisés dans un contexte pluvieux ou post-pluvieux ?	5	Analyses dont les résultats peuvent être influencés par le contexte pluviométrique.		
Quelle est l'appréciation globale de la sensibilité de la qualité des eaux de baignade aux évènements pluvieux ?	Sensibilité Forte	Sensibilité Moyenne	Sensibilité Faible	Sensibilité très faible
	Appréciation difficile - trop peu de données disponibles			
Globalement, pour quel type de pluie ont été enregistrées des dégradations de la qualité ?	Pluie exceptionnelle (> 50 mm)	Pluie forte (20 à 50 mm)	Pluie significative (10 à 20 mm)	Pluie faible (< 10 mm)
	Aucune dégradation de qualité due aux conditions pluviométriques			
Suite à des évènements pluvieux, des prélèvements ont-ils entraîné des déclassements de la qualité des eaux de baignades ?	Oui	Non	Commentaires	
		X	Analyse basée sur une seule année	
Dans quelles proportions les sources de pollutions identifiées sur la zone d'étude doivent-elles être suivies ?	Très grande vigilance	Grande Vigilance	Moyenne Vigilance	Simple Vigilance
				X
En première approche, quelle pluviométrie semble entraîner une "dégradation marquée" de la qualité bactériologique ?	> 20	mm		
En première approche, quelle durée de fermeture préventive de la baignade est conseillée suite à ce cumul minimum de précipitations ?	24	heures		
Quelle est l'appréciation de la sensibilité de la qualité des eaux de baignade aux vents ?	Sensibilité Forte	Sensibilité Moyenne	Sensibilité Faible	Sans objet
				X
Commentaires	Sans objet			
Quelle orientation du vent peut créer une situation à risque ?	Sans objet			
Quelle orientation du vent dominant ?	Nord			

Profils de Baignade - Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 4 : Synthèse de l'Assainissement Collectif — **Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac - Commune de Tanneron**

LES STATIONS D'EPURATIONS : STEP

Indice de la source de pollution identifiée	Nom de l'ouvrage - n° du secteur associé à la zone de baignade	Maître d'Ouvrage	Exploitant	Descriptif des ouvrages			Type de réseaux			Descriptif du fonctionnement des ouvrages				Appréciation du fonctionnement			Exutoire local du rejet					Evaluation de la distance globale amont du site de baignade	Commentaires complémentaires
				Type de station	Année de mise en service	Capacité	Séparatifs	Unitaires	Mixtes	Taux de charges polluantes	Taux de charges hydrauliques	Fortes arrivées d'ECP Permanentes	Fortes arrivées d'ECP Pluviales	Satisfaisant	Moyen	Insuffisant	Lac de Saint-Cassien	Affluent	Sous-sol	Autre	Commentaires		
AC 04 - STEP Les Estérets du Lac - Montauroux	STEP hameau Les Estérets du Lac	SIVOM du Pays de Fayence	VEOLIA	Boues activées très faible charge	1988	1 800 EH	X			60%	80%	?	?	X					X		Le by-pass de la STEP rejette dans le Vallon des Oures, sur un BV différent de celui du lac	2,7 km	Non conforme en équipement en 2014 (projet de réhabilitation en cours)

LES POSTES DE RELEVAGE : PR

Indice de la source de pollution identifiée	Nom de l'ouvrage - n° du secteur associé à la zone de baignade	Maître d'Ouvrage	Exploitant	Descriptif des ouvrages		Type de réseaux amonts			Descriptif du fonctionnement des ouvrages				Appréciation du fonctionnement			Exutoire local du trop-plein éventuel					Evaluation de la distance globale amont du site de baignade	Commentaires complémentaires
				Estimation de la population raccordée sur le bassin de collecte amont	Télésurveillance	Séparatifs	Unitaires	Mixtes	Trop-plein	Télésurveillance du trop-plein	Sensibilité aux ECP Permanentes	Sensibilité aux ECP Pluviales	Satisfaisant	Moyen	Insuffisant	Lac de Saint-Cassien	Affluent	Sous-sol	Autre	Commentaires		
Aucun poste de relevage n'est à considérer pour la plage de la Maison du Lac																						

LES BY-PASS et/ou TROP-PLEINS et/ou DEVERSOIRS D'ORAGE : DO

Indice de la source de pollution identifiée	Nom de l'ouvrage - n° du secteur associé à la zone de baignade	Maître d'Ouvrage	Exploitant	Estimation de la population raccordée sur le bassin de collecte amont	Type d'ouvrage			Type de réseaux amonts			Descriptif du fonctionnement des ouvrages				Appréciation du fonctionnement des ouvrages			Exutoire local					Evaluation de la distance globale amont du site de baignade	Commentaires complémentaires
					By-pass de Step	Trop-plein de PR	DO sur réseaux	Séparatifs	Unitaires	Mixtes	Déversements récurrents par temps sec	Sous averse : faible réactivité	Sous averse : réactivité moyenne	Sous averse : forte réactivité	Satisfaisant	Moyen	Insuffisant	Lac de Saint-Cassien	Affluent	Sous-sol	Autre	Commentaires		
Aucun ouvrage de dékestage n'est à considérer pour la plage de la Maison du Lac																							

LES RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSPORT D'EAUX USEES

Indice de la source de pollution identifiée	Nom de l'ouvrage - n° du secteur associé à la zone de baignade	Maître d'Ouvrage	Exploitant	Estimation de la population raccordée sur le bassin de collecte amont	Type de réseaux amonts			Descriptif du fonctionnement des ouvrages				Appréciation du fonctionnement des ouvrages			Exutoire local					Evaluation de la distance globale amont du site de baignade	Commentaires complémentaires
					Séparatifs	Unitaires	Mixtes	Déversements récurrents par temps sec	Sous averse : faible réactivité	Sous averse : réactivité moyenne	Sous averse : forte réactivité	Satisfaisant	Moyen	Insuffisant	Poste de refoulement	Station d'épuration	Milieu naturel	Autre	Commentaires		
Sans objet																					

Profils de baignade du lac de Saint-Cassien : Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 5 : Synthèse des Assainissements Non Collectifs — **Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac - Commune de Tanneron**

ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES et SOCIETES PRIVEES : EN AMONT DES SITES DE BAIGNADE (dans une bande de 250 mètres autour de la zone de baignade)

Identification sur plan	Identifiant de la zone / du secteur / du hameau ou identifiant spanc	Commune d'implantation	S.P.A.N.C. compétent	Nature et nombre de bâtiments concernés (habitations individuelles, fermes, gîtes, restaurants…)	Diagnostic réalisé par le S.P.A.N.C.			Descriptif des installations et des ouvrages (si diagnostic SPANC réalisé)				Conclusions du SPANC			Evaluation de la distance globale de l'installation par rapport au lac ou cours d'eau	Exutoire des effluents :					Evaluation de la distance globale de l'habitation par rapport à la zone de baignade	Commentaires complémentaires
					Oui	Non	Partiel	Type de bâtiments	Descriptif de la filière de prétraitement	Descriptif de la filière de traitement	Dysfonctionnements connus	Conforme	Acceptable	Non conforme		Infiltration en sous sol	Rejet surfacique avec transfert par fossé enherbé	Rejet surfacique avec transfert par canalisation ou fossé bétonné	Rejet au cours d'eau	Autres commentaires		
ANC 07	ANC de la Maison du Lac	Tanneron	SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Fayence	Maison de tourisme (inhabitée et en travaux lors de la saison estivale 2016)	**x**			Capacité de la filière non connue	Fosse étanche (volume inconnu)		Fosse éventrée et canalisations rompues			**X**	< 100 m	Aucun rejet : fosse étanche vidangée régulièrement				La Maison du Lac n'est actuellemet (saison 2016) plus en fonction. Des travaux sont en cours. Une nouvelle fosse étanche doit être installée à l'occasion de la réhabilitation de l'établissement.	100 m	-

HABITATIONS INDIVIDUELLES : EN AMONT DES SITES DE BAIGNADE (dans une bande de 250 mètres autour du lac ou à moins de 250 m d'un affluent)

La plage de la Maison du Lac à Tanneron n'est concernée par aucun des dispositifs d'assainissement non collectif d'habitations individuelles identifiés sur la zone d'étude.

Profils de baignade du lac de Saint-Cassien : Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 6 : Autres sources potentielles de pollution bactériologique — **Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac - Commune de Tanneron**

EXUTOIRES PLUVIAUX (EP)

Identification sur plan	Localisation	Types d'exutoires					Descriptif de l'exutoire				Caractérisation du rejet					Evaluation de la distance globale du rejet par rapport au site de baignade	Commentaires complémentaires
		Canalisation ou buse	Fossé bétonné	Fossé enherbé	Cours d'eau naturel	Commentaires complémentaires	Diamètre (mm) ou dimensions (mm)	Nature	Ecoulement d'effluents par temps sec	Débits relevés	Rejet propre (pas de traces ou résidus d'eaux usées)	Odeurs d'eaux usées	Suspission de contamination fécale	Traces manifestes de contamination fécale	Commentaires		
EP 01	Bassin de rétention péage Les Adrets	X				-	300 mm	PEHD	Non	-	X				Cet exutoire se jette dans un ruisseau non pérenne en amont du lac	3,8 km	Le ruisseau récepteur forme une zone humide en amont du lac

	ACTIVITES AGRICOLES (A) :	**X**	**OUI**		**NON**
A 01	Pâturages	Sur l'ensemble des versants du lac de Saint-Cassien, le pâturage des animaux est encore assez présent.			
	INDUSTRIELS (Ind) :	**X**	**OUI**		**NON**
-	Les industriels recensés sur la zone d'étude n'ont pas d'influence sur la plage de la Maison du Lac, au regard de leur localisation et des écoulements dans le lac.				
	DIVERS (D) :	**Recensement des autres sources de pollutions potentielles**			
D 01	Canal Jourdan immergé dans le lac	Les regards positionnés sur les parties immergées du canal Jourdan seraient remplis de déchets. Leur relargage constitue une source potentielle de pollution diffuse.			
D 02	Carcasses de voitures immergées dans le lac	Les carcasses de voitures immergées dans le lac constituent une source potentielle de pollution diffuse des eaux du lac de Saint-Cassien. Néanmoins, cette pollution n'affecterait pas la qualité bactériologique de l'eau.			
D 19	Halte nautique plage des Arbousiers	La navigation des bateaux à moteurs thermiques étant interdite sur le lac de Saint Cassien, les risques de pollution liés à la présence d'une halte nautique sont nuls.			
D 20	Halte nautique plage de la Maison du Lac				
D 25	Chute d'un véhicule de l'autoroute A8 vers le Vallon du Chemin Charretier	La chute d'un véhicule transportant des matières polluantes de l'autoroute A8 vers le Vallon du Chemin Charretier pourrait constituer une source de pollution de ce cours d'eau, et par conséquent du Lac de Saint-Cassien.			
D 26	Chute d'un avion dans le lac	La chute d'un canadair ou de tout autre avion dans le Lac de Saint-Cassien peut générer une pollution dommageable pour la qualité des eaux de baignade.			

	DIVERS (D) :	**Recensement général complémentaire des autres sources de pollutions potentielles**						
-	Acceuil des animaux (chiens, chevaux…)		OUI	X	NON	Accès interdit aux chiens.		-
D 23	Surfréquentation de la baignade	**X**	**OUI**		NON			-
-	Pratiques importante de la pêche		OUI	X	NON			-
D 24	Dépôtages sauvages (déchets…)	**X**	**OUI**		NON	Pas de poubelle sur la plage. Celles-ci sont uniquement situées au niveau du parking.		-
-	Aire d'accueil des campings-cars		OUI	X	NON	Stationnement interdit de 22h à 7h		-

Profils de Baignade - Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 7 : Diagnostic des sources de pollutions | **Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac - Commune de Tanneron**

SOURCES DE POLLUTIONS IDENTIFIEES PAR TEMPS SEC EN SITUATION NORMALE

Caractéristiques générales des foyers potentiels de pollution identifiés										**Appréciation de l'impact sur la qualité des eaux de baignade**																	
Id	Type de foyer potentiel						Description sommaire	Localisation sommaire	Observations sur le fonctionnement	Rive d'implantation	**Proximité** du rejet du site de baignade					**Evaluation des flux** du rejet (en situation normale)				**Modalités et conditions de transfert** du rejet vers le site de baignade (en situation normale)						**Fréquence** du rejet			**RISQUE de dégradation de la qualité de l'eau par le rejet**				Situation à risque
	Assainissement Collectif	Assainissement Non Collectif	Pluvial	Agricole	Industriel	Autre				Rive gauche / Rive droite	Evaluation de la distance globale amont du site de baignade	Très éloignée (Note = 0)	Eloignée (Note = 1)	Rapprochée (Note = 2)	Immédiate (Note = 3)	Très Faible (Note = 0)	Faible (Note = 1)	Moyen (Note = 3)	Fort (Note = 5)	Descriptif du rejet immédiat	Rejet traité (Note = 1)	Rejet surfacique diffus (Note = 1)	Infiltration (Note = 1)	Indirect (transit par un milieu tampon) (Note = 3)	Direct (Note = 5)	Exceptionnelle / accidentelle (Note = 1)	Ponctuelle (Note = 2)	Continue (Note = 3)	NOTE GLOBALE SUR 16 POINTS	**FAIBLE (NOTE <= 8)**	**MOYEN (8 < NOTE <= 12)**	**FORT (12 < NOTE <= 16)**	
AC 04	X						STEP quartier des Estérets du Lac	Les Estérets du Lac Montauroux	Insuffisant	X	2,7 km			2			1			Infiltration			1			1			5	X			-

Profils de Baignade - Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 7 : Diagnostic des sources de pollutions — **Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac - Commune de Tanneron**

SOURCES DE POLLUTIONS IDENTIFIEES SOUS AVERSES

Caractéristiques générales des foyers potentiels de pollution identifiés											Appréciation de l'impact sur la qualité des eaux de baignade																				
Id	Type de foyer potentiel						Description sommaire	Localisation sommaire	Observations sur le fonctionnement	Rive d'implantation		**Proximité** du rejet du site de baignade					**Evaluation des flux** du rejet (par temps de pluie)				**Modalités et conditions de transfert** du rejet vers le site de baignade (en situation de rejet)						**Sensibilité aux pluies**				**RISQUE de dégradation de la qualité de l'eau par le rejet**				Commentaires / Remarques
	Assainissement Collectif	Assainissement Non Collectif	Pluvial	Agricole	Industriel	Autre				Rive gauche	Rive droite	Evaluation de la distance globale amont du site de baignade	Très éloignée (Note = 0)	Eloignée (Note = 1)	Rapprochée (Note = 2)	Immédiate (Note = 3)	Très Faible (Note = 0)	Faible (Note = 1)	Moyen (Note = 3)	Fort (Note = 5)	Descriptif du rejet immédiat	Rejet traité (Note = 1)	Rejet surfacique diffus (Note = 1)	Infiltration (Note = 1)	Indirect (transit par un milieu tampon) (Note = 3)	Direct (Note = 5)	Pluies Exceptionnelles (>50 mm/j)(Note = 0)	Pluies Fortes (>25 à 30 mm/j)(Note = 1)	Pluie significative (> 10 à 25 mm /j) (Note = 2)	Pluie Faible (< 10 mm/j) (Note = 3)	NOTE GLOBALE SUR 16 POINTS	**FAIBLE (NOTE <= 8)**	**MOYEN (8 < NOTE <= 12)**	**FORT (12 < NOTE <= 16)**	
AC 04	X						STEP quartier des Estérets du Lac	Les Estérets du Lac Montauroux	Insuffisant		X	2,7 km			2			1			Infiltration	1							2		6	X			Augmentation des volumes rejetés par temps de pluie Fonctionnement du by-pass
EP 01			X				Bassin de rétention du péage des Adrets	Les Adrets-de-l'Estérel	Inconnu	X		3,8 km			2			1			Ruisseau non pérenne se jetant dans une zone humide en amont du lac				3			1			7	X			Relargage de polluants (hydrocarbures notamment) en cas de forte pluie
A 01				X			Activité pastorale	Toute la zone d'étude	-	X	X	-				3		1			Rejet surfacique	1						1			6	X			Lessivage des déjections et transfert vers les eaux de baignade par ruissellement de surface
D 24						X	Dépotages sauvages (absence de poubelles)	Plage de la Maison du Lac Tanneron	-		X	< 100 m				3		1			Rejet surfacique	1						1			6	X			Lessivage des déchets et transfert vers les eaux de baignade par ruissellement de surface

Profils de Baignade - Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 7 : Diagnostic des sources de pollutions — **Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac - Commune de Tanneron**

SOURCES DE POLLUTIONS IDENTIFIEES POUR DES EVENEMENTS RARES OU EXCEPTIONNELS

Caractéristiques générales des foyers potentiels de pollution identifiés												Appréciation de l'impact sur la qualité des eaux de baignade																				
Id	Type de foyer potentiel						Description sommaire	Localisation sommaire	Observations sur le fonctionnement	Rive d'implantation		**Proximité** du rejet du site de baignade					**Evaluation des flux** du rejet (en situation exceptionnelle)				**Modalités et conditions de transfert** du rejet vers le site de baignade (en situation exceptionnelle)					**Probabilité d'occurrence de l'événement**			**RISQUE de dégradation de la qualité de l'eau par le rejet**				Commentaires / Remarques
	Assainissement Collectif	Assainissement Non Collectif	Pluvial	Agricole	Industriel	Autre				Rive gauche	Rive droite	Evaluation de la distance globale amont du site de baignade	Très éloignée (Note = 0)	Eloignée (Note = 1)	Rapprochée (Note = 2)	Immédiate (Note = 3)	Très Faible (Note = 0)	Faible (Note = 1)	Moyen (Note = 3)	Fort (Note = 5)	Descriptif du rejet immédiat	Rejet traité (Note = 1)	Rejet surfacique diffus (Note = 1)	Infiltration (Note = 1)	Indirect (transit par un milieu tampon) (Note = 3)	Direct (Note = 5)	Faible (Note = 1)	Moyen (Note = 2)	Fort (Note = 3)	NOTE GLOBALE SUR 16 POINTS	**FAIBLE (NOTE <= 8)**	**MOYEN (8 < NOTE <= 12)**	**FORT (12 < NOTE <= 16)**	
AC 04	X						STEP quartier des Estérets du Lac	Les Estérets du Lac Montauroux	Insuffisant		X	2,7 km			2				3		Infiltration		1					2		8	X			By-pass important et prolongé de la STEP suite à un problème majeur
ANC 07		X					ANC de la Maison du Lac	Tanneron	Non conforme		X	100 m				3			3		Rejet direct sur la plage					5			3	14			X	Dysfonctionnement majeur de l'installation ANC conduisant à un rejet d'eaux usées non traitées au milieu naturel
EP 01			X				Bassin de rétention du péage des Adrets	Les Adrets-de-l'Estérel	Inconnu	X		3,8 km			2				3		Ruisseau non pérenne se jetant dans une zone humide en amont du lac				3			2		10		X		Relargage massif de polluants (hydrocarbures notamment) au lac
A 01				X			Activité pastorale	Toute la zone d'étude	-	X	X	-				3			3		Rejet surfacique	1						2		9		X		Lessivage des déjections et transfert vers les eaux de baignade par ruissellement de surface
D 01						X	Canal Jourdan immergé dans le lac	Rive droite du lac sur les communes de Montauroux et des Adrets-de-l'Estérel	-		X	220 m				3	0				Lac de Saint-Cassien				3		1			7	X			Risque de relargage dans les eaux lacustres des polluants contenus dans les déchets accumulés au niveau des regards de visite du canal
D 02						X	Carcasses de voitures immergées dans le lac	Tout le lac de Saint-Cassien	-	X	X	-				3		1			Lac de Saint-Cassien				3		1			8	X			Risque de relargage dans les eaux lacustres des polluants contenus dans les carcasses de voitures immergées
D 23						X	Surfréquentation de la baignade	Plage de la Maison du Lac Tanneron	-		X	Sur place				3		1			Rejet direct dans l'eau (pollution interbaigneurs)					5		2		11		X		Risque de pollution interbaigneurs et de présence de déjections humaines dans l'eau de baignade
D 24						X	Dépotages sauvages (absence de poubelles)	Plage de la Maison du Lac Tanneron	-		X	< 100 m				3		1			Rejet surfacique	1						2		7	X			Lessivage des déchets et transfert vers les eaux de baignade par ruissellement de surface
D 25						X	Chute d'un véhicule de l'autoroute A8 vers le Vallon du Chemin Charretier	Tanneron Les Adrets-de-l'Estérel	-		X	4,7 km			2				3		Vallon du Chemin de Charretier				3		1			9		X		Risque de déversement de matières polluantes dans un cours d'eau affluent du lac
D 26						X	Chute d'un avion dans le lac	Tout le lac de Saint-Cassien	-	X	X	-				3			3		Lac de Saint-Cassien				3		1			10		X		Risque de déversement de matières polluantes dans le lac

Profils de Baignade - Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 8 : Mesures de Gestion | **Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac - Commune de Tanneron**

MESURES DE GESTION POUR LES SOURCES DE POLLUTIONS IDENTIFIEES PAR TEMPS SEC EN SITUATION NORMALE

Caractéristiques générales des foyers potentiels de pollution identifiés									RISQUE de dégradation de la qualité de l'eau par le rejet				SURVEILLANCE					
Id	Type de foyer potentiel						Description sommaire	Localisation sommaire				ACTION A METTRE EN PLACE A COURT TERME	Surveillance actuelle			Proposition de dispositifs de surveillance complémentaires (à mettre en place durant la saison estivale)	INDICATEUR DE SUIVI	QUI assure le suivi des indicateurs ?
	Assainissement Collectif	Assainissement Non Collectif	Pluvial	Agriculture	Industriel	Autre			FAIBLE (NOTE <= 8)	MOYEN (9 < NOTE <= 12)	FORT (13 < NOTE <= 16)		Descriptif des modalités de surveillances actuelles du rejet	Dispositif suffisant	Dispositif à compléter			
AC 04	X						STEP quartier des Estérets-du-Lac	Les Estérets-du-Lac MONTAUROUX	X			Mise en œuvre du projet de réhabilitation de la station d'épuration (SETUDE Ingénieurs Conseils - 2014)	Autosurveillance règlementaire		X	Poursuite de la bonne exploitation des ouvrages Mise en place d'un comptage des effluents traités (obligatoire réglementairement)	Niveau de rejet	ARPE PACA Exploitant

Profils de Baignade - Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 8 : Mesures de Gestion | **Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac - Commune de Tanneron**

MESURES DE GESTION POUR LES SOURCES DE POLLUTIONS IDENTIFIEES SOUS AVERSES

Caractéristiques générales des foyers potentiels de pollution identifiés									RISQUE de dégradation de la qualité de l'eau par le rejet			ACTION A METTRE EN PLACE A COURT TERME	SURVEILLANCE						MESURES DE GESTION PREVENTIVE	
Id	Type de foyer potentiel						Description sommaire	Localisation sommaire					Surveillance actuelle			Proposition de dispositifs de surveillances complémentaires (à mettre en place durant la saison estivale)	INDICATEUR DE SUIVI	QUI assure le suivi des indicateurs ?	Fermeture préventive	Conditions de fermeture de la baignade
	Assainissement Collectif	Assainissement Non Collectif	Pluvial	Agriculture	Industriel	Autre			FAIBLE (NOTE <= 8)	MOYEN (9 < NOTE <= 12)	FORT (13 < NOTE <= 16)		Descriptif des modalités de surveillances actuelles du rejet	Dispositif suffisant	Dispositif à compléter					
AC 04	X						STEP quartier des Estérets-du-Lac	Les Estérets-du-Lac MONTAUROUX	X			Mise en œuvre du projet de réhabilitation de la station d'épuration (SETUDE Ingénieurs Conseils - 2014)	Autosurveillance règlementaire		X	Poursuite de la bonne exploitation des ouvrages Mise en place d'un comptage des effluents traités (obligatoire réglementairement)	Niveau de rejet Fonctionnement du by-pass	ARPE PACA Exploitant	X	Si rejet massif d'eaux usées brutes communiquant avec la baignade étudiée
A 01				X			Activité pastorale	Toute la zone d'étude	X			Sensibilisation des agriculteurs Réglementation de l'accès des animaux au lac	Aucune		X	Actions de sensibilisation des agriculteurs aux bonnes pratiques Mise en place d'arrêtés municipaux interdisant l'abreuvage des animaux au niveau du lac et leur pacage sur les rives du lac ou d'affluents majeurs	Lessivage de déjections animales par temps de pluie	Communauté de Communes du Pays de Fayence	X	
EP 01			X				Bassin de rétention des eaux pluviales du péage des Adrets	Les Adrets-de-l'Estérel	X			Visites régulières de l'ouvrage, particulièrement durant la saison estivale	Aucune		X	Visite hebdomadaire estivale de vérification de l'état et du fonctionnement de l'ouvrage (contrôle notamment du bon fonctionnement des vannes d'isolement des éventuelles pollutions)	Rejet de polluants au milieu naturel	Société exploitante du réseau autoroutier	X	
D 24						X	Dépotages sauvages (absence de WC et de poubelles)	Plage de la Maison du Lac TANNERON	X			Installation de poubelles sur la plage	Aucune		X	Entretien régulier et quotidien des abords de la plage en période de pointe estivale et débroussaillage des sous-bois alentours	Accumulation de déchets sur la plage et les berges avoisinantes	Communauté de Communes du Pays de Fayence		

Profils de Baignade - Communauté de Communes du Pays de Fayence

Fiche 8 : Mesures de Gestion | **Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac - Commune de Tanneron**

MESURES DE GESTION POUR LES SOURCES DE POLLUTIONS IDENTIFIEES <u>POUR DES EVENEMENTS RARES OU EXCEPTIONNELS</u>

Caractéristiques générales des foyers potentiels de pollution identifiés									RISQUE de dégradation de la qualité de l'eau par le rejet			ACTION A METTRE EN PLACE A COURT TERME	SURVEILLANCE						MESURES DE GESTION PREVENTIVE	
Id	Type de foyer potentiel						Description sommaire	Localisation sommaire					Surveillance actuelle			Proposition de dispositifs de surveillances complémentaires (à mettre en place durant la saison estivale)	INDICATEUR DE SUIVI	QUI assure le suivi des indicateurs ?	Situation conduisant à une fermeture préventive de la baignade	Modalités de fermeture de la baignade
	Assainissement Collectif	Assainissement Non Collectif	Pluvial	Agriculture	Industriel	Autre			FAIBLE (NOTE <= 8)	MOYEN (9 < NOTE <= 12)	FORT (13 < NOTE <= 16)		Descriptif des modalités de surveillances actuelles du rejet	Dispositif suffisant	Dispositif à compléter					
AC 04	X						STEP quartier des Estérets-du-Lac	Les Estérets-du-Lac MONTAUROUX	X			Mise en œuvre du projet de réhabilitation de la station d'épuration (SETUDE Ingénieurs Conseils - 2014)	Autosurveillance règlementaire		X	Poursuite de la bonne exploitation des ouvrages Mise en place d'un comptage des effluents traités (obligatoire réglementairement)	Niveau de rejet Fonctionnement du by-pass	ARPE PACA Exploitant	By-pass important et prolongé de la STEP suite à un problème majeur	**Fermeture préventive** de la baignade jusqu'à **+24 heures après la fin de l'épisode de contamination**
ANC 07		X					ANC de la Maison du Lac	Tanneron			X	Poursuite du programme pluriannuel de contrôle Vidange régulière des fosses d'accumulation étanches Mise en œuvre des travaux préconisés par le SPANC	Visites périodiques du SPANC	X		Poursuite du programme pluriannuel des dispositifs d'assainissement non collectif par le SPANC Mise en œuvre des travaux de réhabilitation préconisés par le SPANC : remplacement de la fosse d'accumulation qui présente des fuites	Rejet d'eaux usées non traitées	SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Fayence	Dysfonctionnement exceptionnel majeur du dispositif ANC occasionnant un apport massif d'eaux usées vers le lac	
A 01				X			Activité pastorale	Toute la zone d'étude		X		Sensibilisation des agriculteurs Réglementation de l'accès des animaux au lac	Aucune		X	Actions de sensibilisation des agriculteurs aux bonnes pratiques Mise en place d'arrêtés municipaux interdisant l'abreuvage des animaux au niveau du lac et leur pacage sur les rives du lac ou d'affluents majeurs	Lessivage de déjections animales par temps de pluie	Communauté de Communes du Pays de Fayence	Lessivage des berges et des plages souillées	
EP 01			X				Bassin de rétention des eaux pluviales du péage des Adrets	Les Adrets-de-l'Estérel		X		Visites régulières de l'ouvrage, particulièrement durant la saison estivale	Aucune		X	Visite hebdomadaire estivale de vérification de l'état et du fonctionnement de l'ouvrage (contrôle notamment du bon fonctionnement des vannes d'isolement des éventuelles pollutions)	Rejet de polluants au milieu naturel	Société exploitante du réseau autoroutier	Contamination exceptionnelle sur le bassin versant de collecte du bassin de rétention (lessivage des routes, etc.)	
D 24						X	Dépotages sauvages (absence de WC et de poubelles)	Plage de la Maison du Lac TANNERON	X			Installation de poubelles sur la plage	Aucune		X	Entretien régulier et quotidien des abords de la plage en période de pointe estivale et débroussaillage des sous-bois alentours	Accumulation de déchets sur la plage et les berges avoisinantes	Communauté de Communes du Pays de Fayence	Lessivage des berges et des plages souillées	

Fiche 9 : Mesures de Gestion - Travaux

Lac de Saint-Cassien - Plage de la Maison du Lac - Commune de Tanneron

MESURES DE GESTION POUR LES SOURCES DE POLLUTIONS IDENTIFIEES : PROGRAMME D'ACTIONS A COURT TERME ET PROGRAMME DE TRAVAUX

Caractéristiques générales des foyers potentiels de pollution identifiés									Impact sur la qualité des eaux de baignade en situation exceptionnelle			ACTIONS / TRAVAUX A METTRE EN PLACE A COURT TERME	PROPOSITION DE TRAVAUX			
Id	Type de foyer potentiel						Description sommaire	Localisation sommaire	FAIBLE (NOTE <= 8)	MOYEN (8 < NOTE <= 12)	FORT (12 < NOTE <= 16)		Descriptif détaillé	Chiffrage estimatif des travaux (€ HT)	Maître d'Ouvrage des Travaux à Engager	Planification des Travaux
	Assainissement Collectif	Assainissement Non Collectif	Pluvial	Animal	Industriel	Autre										
AC 04	X						STEP du quartier des Estérets-du-Lac	**Montauroux**	X			Poursuite et mise en œuvre du projet de réhabilitation de la station d'épuration (SETUDE Ingénieurs Conseils - 2014)	Réhabilitation des lagunes existantes Remplacement de l'actuel bassin d'aération vétuste par un nouvel ouvrage en lieu et place de l'actuel Mise en place d'un système de comptage des eaux traitées en sortie de station d'épuration Création d'un canal de comptage en entrée de station et remplacement du système de dégrillage Création d'un silo d'homogénéisation des boues de 30 m3 Création de filtres plantés de roseaux pour le stockage et le traitement des boues	En fonction des réponses au futur appel d'offres	Commune de Montauroux	D'ici 2020
ANC 07		X					ANC de la Maison du Lac	**Tanneron**			X	Poursuite du programme pluriannuel de contrôle Vidange régulière de la fosse d'accumulation étanche Mise en œuvre des travaux préconisés par le SPANC	Poursuite du programme pluriannuel des dispositifs d'assainissement non collectif par le SPANC Vidange régulière de la fosse d'accumulation étanche par des organismes agréés Remplacement de la fosse d'accumulation (elle présente des fuites)	A déterminer par le SPANC	SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Fayence	A partir de 2017
D 02						X	Carcasses de voitures immergées dans le lac	**Zone d'étude**	X			Evacuation des carcasses de voitures	Evacuation des carcasses de voitures immergées dans le lac et mise en Centre d'Enfouissement Technique	10 000 € HT	Communauté de Communes du Pays de Fayence	2017
D 24						X	Dépotages sauvages (absence de WC et de poubelles)	**Plage de la Maison du Lac TANNERON**	X			Aménagement de la plage	Installation de poubelles sur la plage Mise en place de toilettes sèches à proximité de la plage	40 000 € HT		2017
-						X	-	**Zone d'étude**				Acquisition d'un pluviomètre	Pluviomètre adapté au suivi du cumul de précipitations en temps réel	200 € HT		2017
-						X	-	**Plage de la Maison du Lac TANNERON**				Mise en place d'un protocole d'analyses rapides après un incident déclaré sur les systèmes d'assainissement ou de toute autre pollution accidentelle	Réalisation pour chaque épisode de pollution de la plage d'une campagne de prélèvements et d'analyses rapides en 3 points (rejet, amont, aval) pendant 3 jours consécutifs	400 € HT/ épisode de pollution		A partir de 2017